



Publié le 11/02/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL PERMANENT

SEANCE DU 9 FEVRIER 2021

OJ N° 007 - Développement économique.

Zone d'Activités Economiques Argouague à Gotein-Libarrenx. Bail commercial avec option d'achat du box n°2 au profit de la société Bilaka.

Date de la convocation : 3 février 2021

Nombre de conseillers en exercice : 73

Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

PRESENTS :

ALDANA-DOUAT Eneko ; ALLEMAN Olivier ; ALZURI Emmanuel ; ARAMENDI Philippe ; BACH Fabrice-Sébastien ; BARANTHOL Jean-Marc ; BERTHET André ; BISAUTA Martine ; BLEUZE Anthony ; BOUR Alexandra ; BURRE-CASSOU Marie-Pierre ; BUSSIRON Jean-Yves ; CARRERE Bruno ; CARRIQUE Renée ; CASCINO Maud ; CHASSERIAUD Patrick ; CURUTCHARRY Antton ; CURUTCHET Maitena ; DAGORRET François ; DARRICARRERE Raymond ; DEQUEKER Valérie ; DURAND-PURVIS Anne-Cécile ; DURRUTY Sylvie ; ECENARRO Kotte ; ELISSALDE Philippe ; ERREMUNDEGUY Joseba ; ETCHEGARAY Jean-René ; ETXELEKU Peio ; FONTAINE Arnaud ; FOURNIER Jean-Louis ; GASTAMBIDE Arño ; GONZALEZ Francis ; HARDOUIN Laurence ; HIRIGOYEN Roland ; HOUET Muriel ; HUGLA David ; IDIART Dominique ; IHIDOY Sébastien ; INCHAUSPÉ Laurent ; IPUTCHA Jean-Marie ; IRIART Alain ; IRIART Jean-Pierre ; IRIART BONNECAZE DEBAT Carole ; IRIGOYEN Jean-François ; KAYSER Mathieu ; KEHRIG COTTENÇON Chantal ; LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste ; LACOSTE Xavier ; LAFLAQUIERE Jean-Pierre ; LASSERRE Marie ; LEIZAGOYEN Sylvie ; MARTIAL ETCHEGORRY Nathalie ; MASSONDO Charles ; MIALOCQ Marie-Josée ; MILLET-BARBÉ Christian ; NADAUD Anne-Marie ; NARBAIS-JAUREGUY Eric ; OÇAFRAIN Gilbert ; OLÇOMENDY Daniel ; OLIVE Claude ; PARGADE Isabelle ; QUIHILLALT Pierre ; ROQUES Marie-Josée ; SAMANOS Laurence ; SANBERRO Thierry ; SERVAIS Florence ; UGALDE Yves.

ABSENTS OU EXCUSES :

AROSTEGUY Maider ; CHAZOUILLERES Edouard ; DEMARCQ-EGUIGUREN Solange ; ETCHEVERRY Pello ; LACASSAGNE Alain ; LAUQUÉ Christine.

PROCURATIONS :

ETCHEVERRY Pello à IRIGOYEN Jean-François ; LACASSAGNE Alain à HARDOUIN Laurence ; LAUQUÉ Christine à MILLET-BARBÉ Christian.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Eneko ALDANA-DOUAT

Modalités de vote : Vote à main levée

OJ N° 007 - Développement économique.**Zone d'Activités Economiques Argouague à Gotein-Libarrenx. Bail commercial avec option d'achat du box n°2 au profit de la société Bilaka.**

Rapporteur : Monsieur Eric NARBAÏS-JAUREGUY

Mes chers collègues,

La société Bilaka, créée en octobre 2017 par Monsieur Mathieu BASTERREIX, est installée au sein de la pépinière d'entreprises de Gotein-Libarrenx.

Cette jeune entreprise développe une double activité : d'une part, un bureau d'étude en métallerie et outillage pour les secteurs de l'aéronautique et du bâtiment ; d'autre part, une centrale d'achats en composants industriels. Elle loue un bureau (16 m²) et une partie d'atelier (30 m²).

Après une phase d'apprentissage en pépinière, Monsieur BASTERREIX a décidé de s'implanter définitivement en Soule.

Le savoir-faire du gérant a permis de bâtir des fondations solides et de générer une croissance de l'activité, et ce malgré le contexte économique actuel. Le recrutement récent d'une apprentie en commerce et négoce, en charge de la centrale d'achats, témoigne de la bonne santé financière de l'entreprise.

Pour s'ancrer définitivement sur le territoire, Monsieur Mathieu BASTERREIX sollicite la location, avec option d'achat, du box n°2, de 150 m², situé au sein de la Zone d'Activités Economiques (ZAE) Argouague à Gotein-Libarrenx.

Dans ce cadre, il convient de formaliser cet accord au travers d'un bail commercial dont les principaux principes sont les suivants :

- le prix de cession du bien, fixé par délibération de l'ancienne Communauté de Communes de Soule-Xiberoa, s'établit à 110 000 € ;
- le loyer est arrêté, pour les 3 premières années, sur la base du prix du marché souletin des bâtiments industriels et/ou artisanaux, soit 2 €/m² ; ce qui revient à un loyer mensuel de 300 €, soit 3 600 €/an et 10 800 € sur 36 mois ;
- pour les 6 années restantes, le loyer sera calculé sur la base de 70% de la valeur restante de l'amortissement soit (110 000 € - 10 800 €) x 70% = 69 440 € / 72 mois = 964,44 €/mois;
- à terme ou pendant la durée du bail, le preneur aura la possibilité de lever l'option d'achat.

Vu la délibération du Conseil communautaire du 31 juillet 2020 portant délégation au Conseil permanent de certaines attributions, notamment pour « Prendre toutes décisions relatives à la conclusion de baux emphytéotiques, de baux de à construction, de baux de réhabilitation ou de baux commerciaux, avenants aux baux existants, renouvellement des baux existants et résiliations » ;

Le Conseil permanent est invité à :

- approuver, au profit de la société Bilaka, représentée par son gérant Monsieur Mathieu BASTERREIX, la mise en place d'un bail commercial, avec option d'achat, sur le box n° 2 de la Zone d'Activités Economiques Argouague à Gotein-Libarrenx ;
- approuver les termes du bail correspondant ci-annexé, et à autoriser Monsieur le Président ou son représentant à le signer.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Envoyé en préfecture le 11/02/2021

Reçu en préfecture le 11/02/2021

Affiché le



ID : 064-200067106-20210209-CP_20210209_007-DE

Pour : 70
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0
Non votants : 0

Fait et délibéré en séance les jours,
mois et an que dessus et le présent
extrait certifié conforme au registre.

Siège
15 avenue Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Egoitza
15 Foch Etorbidea - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Sedença
15 Avinguda Foch - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72